



# Sécurité des 50+

Informations et conseils de la police en matière  
de prévention de la criminalité

Votre police et la Prévention Suisse  
de la Criminalité (PSC) –  
un organe intercantonal de coordination  
spécialisé de la Conférence des directrices  
et directeurs des départements cantonaux  
de justice et de police (CCDJP)

## Impressum

### Sécurité des 50+

Informations et conseils de la police en matière de prévention de la criminalité.

Cette brochure est disponible dans les postes de police en Suisse et dans les services de la police nationale de la Principauté du Liechtenstein.

La brochure est éditée en français, en allemand et en italien. Elle est également disponible au format PDF sur [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch).

### Editeur

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)  
Maison des Cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
CH-3000 Berne 7

### Sous la direction de

Martin Boess  
E-Mail [info@skppsc.ch](mailto:info@skppsc.ch)  
[www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)

### Texte

Chantal Billaud,  
Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)

### Rédaction

Commission spéciale de la PSC: elle est chargée d'élaborer des projets et du matériel d'information pour la prévention de la criminalité dans les cantons. Elle est composée de responsables de la prévention de la criminalité au sein des corps de police de toute la Suisse.

### Graphisme

faktor plus & neuweiss communications,  
Bern

### Impression

Fischer Print, Münsingen

### Tirage

30'000 ex. français  
60'000 ex. allemand  
10'000 ex. italien

### Copyright

Prévention Suisse de la Criminalité (PSC),  
été 2010, 1<sup>ère</sup> édition

## Sommaire

Avant-propos	5
Vol à la tire	6
Vol à l'astuce	8
Astuce du neveu	10
Vol par introduction clandestine	12
Cambriolage	14
Vol lors d'un déplacement	16
Démarchage à domicile, collecte de dons et excursion promotionnelle	18
Privilégiez les moyens de paiement virtuels	20
Utilisez les nouveaux médias en toute sécurité	22
Vivez paisiblement et en sécurité	24
Aide entre voisins	25
Profitez pleinement des offres sérieuses pour les seniors	26
Informations complémentaires	27
Votre police est à votre écoute	28
Adresses et liens des corps de police cantonaux et municipaux	29
La Prévention suisse de la criminalité	30



## Avant-propos

### Sécurité des 50+

Chère lectrice, cher lecteur,

Avec la retraite, la vie devient généralement plus calme, moins marquée par des soucis et autres obligations, et l'on dispose de davantage de temps libre. Un bon bout de chemin a déjà été parcouru et un peu de repos est le bienvenu. Les connaissances des nouveaux médias ainsi que des derniers développements technologiques sont fonction de l'intérêt que chacun y porte: «Avant, on faisait bien sans, non»? C'est juste! Mais, attention, ni les voleurs ni les escrocs ne se reposent sur leurs lauriers; bien au contraire: ils profitent de façon ciblée d'un certain relâchement de l'attention dû à l'âge, peu importe s'il s'agit d'un pickpocket dans le tram, d'un négociant en vin peu scrupuleux qui se présente au domicile ou d'un escroc au mariage qui fréquente les sites de rencontre sur Internet.

Cependant, sachez que la Suisse fait toujours partie des pays les plus sûrs au monde. Ne vous laissez donc pas influencer par la presse qui, parfois, publie des articles alarmants en voulant faire croire que la criminalité domine notre quotidien. La peur n'est pas un bon compagnon et les gens enclins à être trop inquiets sont plus facilement pris pour cible par des délinquants que les personnes qui sont sûres d'elles.

C'est pourquoi il faut garder les yeux ouverts et ce, aussi – et surtout – quand on est à la retraite!

Notre brochure «Sécurité des 50+» a pour but de vous aider à vous protéger efficacement au quotidien contre les petits et grands escrocs et autres malfaiteurs. Dans les sept premiers chapitres, nous vous informons sur les méthodes les plus habituelles dont les criminels

se servent pour extorquer de l'argent ou pour dérober des objets de valeur. Ces techniques sont: le vol à la tire, le vol à l'astuce (dont principalement l'«astuce du neveu»), le vol par introduction clandestine, le cambriolage, le vol lors d'un déplacement, le démarchage à domicile, la collecte de dons et l'excursion promotionnelle. Chaque chapitre contient, outre des informations d'ordre général, des conseils sur comment se comporter qui sont vivement recommandés!

Dans la seconde partie de la brochure, nous avons rassemblé pour vous quelques recommandations fondamentales permettant d'améliorer votre sécurité personnelle. Ainsi, dans ces chapitres, nous conseillons notamment une attitude prudente et réfléchie lors d'opérations de paiement et face à des offres sur Internet, et nous vous encourageons à entretenir des relations de bon voisinage: l'union fait la force. En effet, les bonnes relations avec les voisins, les amis et autres connaissances rendent la vie non seulement plus sûre, mais aussi plus agréable, plus joyeuse et plus intéressante!

Nous, votre police, nous estimons faire partie de cette relation dite de bon voisinage. Nous voulons que vous puissiez vivre en sécurité et, pour cela, nous nous tenons à votre disposition pour vous aider en répondant à vos questions ou en intervenant si vous êtes directement ou indirectement concernés par une infraction. C'est pourquoi, en fin de brochure, vous trouverez une liste d'adresses et d'interlocuteurs que vous ne devriez pas hésiter à consulter. Profitez pleinement et en toute sécurité d'être entrés dans le troisième âge!

Votre police

## Vol à la tire

Les pickpockets œuvrent très souvent dans des lieux publics très fréquentés où ils peuvent s'approcher discrètement de leurs victimes en se fondant naturellement dans la foule. Les lieux les plus souvent fréquentés par les pickpockets sont: les gares, les stations de transports publics, les trains, les bus, les trams, les bateaux, les centres commerciaux et les grandes manifestations (rencontres sportives, concerts, etc.).

Les malfaiteurs agissent rarement seuls et préfèrent opérer en petits groupes leur permettant de mieux détourner l'attention des victimes. Ils utilisent alors différentes techniques: bousculer des personnes, demander son chemin à des passants ou profiter de l'inattention d'une personne qui fait ses courses.



## CONSEILS

Ne portez sur vous que de petites sommes d'argent liquide. Privilégiez le paiement par carte de crédit, carte EC ou Postcard.

En réglant vos achats, vos consommations, ou autre, gardez toujours votre portemonnaie à la main.

Ne laissez jamais quelqu'un jeter un coup d'œil dans votre portemonnaie.

Si vous devez saisir un code NIP, assurez-vous que personne ne vous observe.

N'écrivez jamais le code NIP sur un bout de papier et ne conservez jamais ensemble votre code NIP et votre carte.

En cas de perte, informez-en immédiatement votre banque ou La Poste pour faire bloquer la carte.

Si votre carte est avalée par un Bancomat, faites-la bloquer immédiatement.

Si vous portez des objets de valeur sur vous, répartissez-les dans diverses poches intérieures de vos vêtements.

Portez votre sac à main fermé toujours tourné sur le devant. Le vol d'objets dans des sacs à dos est également très fréquent.

Utilisez une pochette ou une ceinture de sécurité que vous portez sous vos vêtements, soit autour du cou, soit autour de la taille.

Ne quittez jamais des yeux votre sac à main.

Dans un lieu très fréquenté, soyez particulièrement attentifs si quelqu'un vous bouscule.





## Vol à l'astuce

Les voleurs à l'astuce sont souvent de très bons comédiens sachant habilement piéger leurs victimes en racontant des histoires inventées de toute pièce sur une situation de détresse afin de faire appel à leur serviabilité. Parfois, ils prétendent être un représentant officiel sollicitant ainsi votre sens du devoir ou encore votre esprit de famille en se présentant comme étant un parent éloigné! Si ces voleurs réussissent à pénétrer à l'intérieur de votre logement, ils savent agir vite et de façon ciblée en s'appropriant en un rien de temps l'argent liquide et les objets de valeur qui s'y trouvent.

## CONSEILS

De manière générale, n'invitez jamais une personne inconnue à entrer dans votre logement.

Si un représentant officiel se présente à votre porte, exigez systématiquement ses papiers de fonction.

Faites entrer chez vous seulement les artisans que vous avez sollicités personnellement ou dont le passage a été annoncé par la régie de votre immeuble.

Équipez la porte d'entrée de votre logement d'une serrure supplémentaire et d'une chaîne de sécurité ou d'un entrebâilleur.



## Astuce du neveu

Dans le domaine du vol à l'astuce, c'est principalement l'astuce du neveu qui est très répandue. De quoi s'agit-il? Dans un premier temps, l'escroc contacte sa victime – généralement par téléphone – en se présentant comme étant un parent devant faire face à une impasse financière et donc contraint de demander de l'aide aux siens. Il existe plusieurs variantes de ce type d'escroquerie.

### «Faux parent»

Le prétendu neveu explique à sa victime qu'il est malheureusement empêché et ne pourra donc pas passer personnellement au domicile de celle-ci pour récupérer l'argent et, de ce fait, envoie un ami en qui il a confiance. Cette astuce permet à l'escroc de ne pas rencontrer personnellement la victime qui pourrait le démasquer!

### «Prétendu policier»

Si la victime hésite à transmettre l'argent demandé – parce qu'elle soupçonne une tentative d'escroquerie, par exemple –, celle-ci est rappelée ultérieurement par des prétendus policiers (également des escrocs!) qui lui demandent de répondre favorablement aux exigences du prétendu neveu en vue de l'arrêter en flagrant délit!

### «Soi-disant ami d'école»

Il ne s'agit pas toujours d'un «neveu». Les escrocs prétendent parfois aussi être un ancien ami d'école, etc. Les variantes sont effectivement nombreuses, c'est pourquoi, il est important de suivre les conseils ci-après!

## CONSEILS

Méfiez-vous des personnes qui vous appellent en prétendant être un neveu, un autre membre de la famille ou simplement une vieille connaissance.

Ne fournissez jamais des informations concernant votre situation familiale ou financière à des personnes inconnues. Cela est également valable pour vos correspondances sur Internet.

Si vous avez reçu un appel téléphonique dans un but financier, parlez-en à des personnes de votre famille ou à quelqu'un en qui vous avez confiance.

Ne remettez jamais de l'argent ni des objets de valeur à des personnes que vous ne connaissez pas personnellement.

Si un appel téléphonique vous semble suspect, informez-en immédiatement la police (numéro d'urgence: 117).





## Vol par introduction clandestine

Les fenêtres ouvertes et les portes non verrouillées permettent aux voleurs de pénétrer sans difficultés à l'intérieur d'une maison ou d'un appartement. Si, de plus, ils sont expérimentés, ils savent trouver l'argent et les bijoux très rapidement puis disparaître aussi vite qu'ils sont venus, avant même que vous vous rendiez compte du vol.

## CONSEILS

Gardez fenêtres, fenêtres de cave et soupiraux fermés et verrouillez les portes.

Veillez à ce que votre logement paraisse occupé, en laissant une lumière allumée grâce à un interrupteur programmable, par exemple.

Informez vos voisins si vous devez vous absenter pendant une durée plus ou moins longue, et demandez-leur de jeter de temps à autre un coup d'œil à votre appartement et de prélever votre courrier.

Gardez chez vous le moins d'argent liquide et d'objets de valeur possible. Mieux vaut les déposer dans un coffre bancaire.

Si vous êtes témoin d'un vol, n'intervenez jamais personnellement. Votre vie est bien plus précieuse que n'importe quel bien matériel.

Contactez les spécialistes de la police et demandez-leur conseil.





## Cambriolage

Les cambrioleurs optent toujours pour la solution qui offre le moins de résistance. Pour cela, ils brisent ou forcent les fenêtres ou les portes-fenêtres ou escaladent de préférence les balcons, les terrasses et les toits qui sont faciles d'accès. Ils profitent aussi de la négligence des habitants qui oublient de verrouiller une porte ou qui laissent les fenêtres ouvertes. Des mesures de protection techniques simples peuvent empêcher le cambriolage!

Il est fortement recommandé d'en parler à votre architecte et/ou aux spécialistes de la police dès que vous projetez de faire construire, de transformer ou de rénover une habitation. Les spécialistes

de la police sont également à votre écoute quant à l'élaboration d'un concept de sécurité adapté à une construction existante en vue de la protéger de façon optimale contre le cambriolage. Profitez du savoir-faire de votre police!

Outre la perte de biens, le vol est aussi une intrusion dans votre sphère privée et peut engendrer la crainte d'être de nouveau victime d'une infraction. Pour mieux gérer cette crainte, n'hésitez pas à demander de l'aide à des professionnels.

## CONSEILS

Sécurisez fenêtres, portes, entrées latérales et soupiraux. Demandez conseil aux préposés à la prévention de la criminalité de votre corps de police.

N'oubliez pas d'inclure les locaux annexes et les garages dans votre concept de sécurité.

Ne laissez jamais un message sur le répondeur téléphonique qui indique une absence prolongée.

Si vous soupçonnez un cambriolage, n'intervenez jamais personnellement! Peu importe si vous vous trouvez à la maison ou si vous venez de rentrer, appelez immédiatement la police.





## Vol lors d'un déplacement

Les divers objets laissés dans les voitures intéressent également les voleurs: il s'agit principalement d'autoradios, de GPS ou autres appareils de navigation, de téléphones mobiles et d'objets de valeur. Dans la plupart des cas, les voleurs brisent une vitre pour accéder aux objets convoités. Ce type de vol est très fréquent. C'est pourquoi, il est conseillé de toujours verrouiller son véhicule et de ranger tous les objets de valeur afin qu'ils ne soient pas visibles de l'extérieur.

## CONSEILS

### Vol dans les voitures

Si possible, ne laissez jamais les objets de valeur dans votre voiture. Le coffre et la boîte à gants ne sont pas des endroits suffisamment sécurisés pour y laisser vos objets de valeur.

---

Fermez les vitres et le toit ouvrant.

---

En quittant votre véhicule, verrouillez toujours les portières et le coffre.

---

Verrouillez votre véhicule même s'il est garé dans un garage fermé.

---

Utilisez une galerie équipée d'une serrure.

---

### Vol de véhicules

En quittant votre véhicule, retirez la clé de contact et bloquez le volant. L'installation d'un système d'alarme peut valoir la peine.

---

Des systèmes de sécurité spécifiques existent pour les autoradios et les jantes: renseignez-vous au moment de l'achat du véhicule.

---





### **Démarchage à domicile, collecte de dons et excursion promotionnelle**

Dans le cas du démarchage à domicile, des représentants sans scrupules essaient soit de vendre des articles à des prix exorbitants (vins, tapis, vestes en cuir, par exemple), soit de contraindre la victime à la signature d'un contrat. Du fait que de tels commerciaux emploient des méthodes agressives et qu'ils savent habilement argumenter, mieux vaut éviter de longues discussions et couper court.

Concernant l'excursion promotionnelle, il s'agit de commerciaux qui attirent les participants potentiels avec des petits cadeaux afin que ces derniers se sentent obligés d'acheter au prix fort les articles de qualité médiocre proposés ensuite à la vente.

D'autres escrocs encore prétendent organiser une collecte pour une bonne cause. Or, en vérité, ils comptent sur un geste de générosité spontanée pour se remplir les poches. Sachez que toute collecte de dons nécessite une autorisation délivrée par les autorités et que les organisations humanitaires sérieuses informent sur l'affectation de l'argent récolté. De plus, elles organisent leur collecte en toute transparence et se conforment à une charte éthique.

## **CONSEILS**

Prenez tout votre temps pour étudier une affaire proposée. Ne signez jamais un papier en étant pressé de le faire.

Ne vous laissez ni impressionner ni distraire par un commercial.

S'il vous arrivait néanmoins d'effectuer un achat sous la contrainte, réagissez vite! Vous disposez en effet de sept jours pour révoquer le contrat. Le droit de révocation est régi par la loi sur le démarchage à domicile.

Pour faire valoir ce droit, vous devez envoyer un courrier (recommandé avec accusé de réception) dans les sept jours suivant la signature du contrat. Parlez-en à une personne de confiance ou contactez une organisation de protection des consommateurs.

N'invitez jamais un commercial à entrer dans votre maison ou votre logement.

Si vous êtes sollicités pour faire un don (à votre domicile ou dans la rue), exigez systématiquement l'autorisation officielle correspondante.



## Privilégiez les moyens de paiement virtuels

Évitez de porter sur vous des sommes d'argent conséquentes! En retirant des billets au guichet ou au distributeur, vous augmentez le risque d'être observés par un voleur. Afin d'éviter au maximum un tel risque, nous vous recommandons de privilégier les moyens de paiement virtuels, comme les cartes de crédit. Ces cartes sont faciles à utiliser et elles sont acceptées quasiment partout.

Les banques et La Poste proposent à leurs clients d'effectuer des paiements dits «virtuels». Ainsi, les mandats de virement, par exemple, peuvent être

ordonnés très facilement de chez soi et remplacent aujourd'hui le livret jaune de La Poste. Il est également possible d'envoyer de tels ordres de paiement par courrier postal. Mais, dans ce cas, méfiez-vous également parce qu'un malfaiteur peut extirper l'enveloppe de la boîte aux lettres afin de modifier en sa faveur le bulletin qu'elle contient



## CONSEILS

Soyez attentifs si vous vous trouvez à un Postomat ou un Bancomat: lorsque vous tapez votre code NIP, veillez à cacher le clavier.

Ne vous laissez pas bousculer et, si nécessaire, faites remarquer aux personnes impatientes qui attendent qu'elles doivent respecter la distance de confidentialité.

Si vous rencontrez un problème au distributeur de billets, faites-vous expliquer son fonctionnement par votre banque ou par La Poste. En revanche, déclinez toute proposition d'aide de la part d'une personne inconnue. Il pourrait s'agir d'un malfaiteur.

Souhaitez-vous changer votre code NIP? Ne choisissez pas une combinaison trop facile (comme une date de naissance ou le numéro d'immatriculation de votre voiture) et ne la notez pas sur un bout de papier.

Si vous avez perdu votre carte bancaire ou postale, ou si celle-ci a été volée, informez-en tout de suite votre banque ou La Poste pour faire bloquer la carte.

Conservez les cartes aussi soigneusement que l'argent liquide ou les chèques.

Contrôlez les quittances de caisse et conservez-les. Si vous réglez vos achats par carte de crédit, vérifiez systématiquement la quittance avant de la signer et conservez-la en prévision de la vérification du décompte mensuel. En cas d'irrégularité, contactez immédiatement le service clientèle de votre prestataire de services financiers.

Si, à la suite d'une fausse facturation ou d'un autre indice, vous soupçonnez un usage abusif des données de votre carte de crédit, signalez-le immédiatement – aussi de l'étranger – en appelant le numéro d'assistance généralement indiqué au dos de la carte. Votre carte sera immédiatement bloquée. Ainsi, vous ne subirez aucun dommage.

Si vous effectuez vos ordres de paiement sur papier, déposez les enveloppes dans une boîte aux lettres placée à l'intérieur d'un bureau de poste ou directement au guichet.





## Utilisez les nouveaux médias en toute sécurité

Nombreux sont les foyers dans lesquels l'ordinateur et l'Internet font partie intégrante de la vie de tous les jours. Cependant, outre la fascination exercée par ses innombrables possibilités, l'Internet a ses faces cachées: escrocs et voleurs y sévissent aussi! C'est pourquoi, concernant les paiements en ligne, par exemple, il convient de respecter les règles de sécurité préconisées. La prudence est également de mise concernant les offres gratuites, comme c'est le cas aussi dans la vie en général.

Si vous faites de nouvelles connaissances ou si vous cherchez un partenaire ou une partenaire sur Internet, n'oubliez pas que cet outil facilite le camouflage de l'identité. Soyez donc prudents et ne donnez jamais de l'argent à une personne que vous ne connaissez que d'Internet.

## CONSEILS

Soyez aussi prudents sur Internet que dans la vie en général en vous fiant à votre bon sens. Informez-vous sur les risques et sur les moyens de se protéger.

Prenez des cours d'informatique et d'utilisation de l'Internet. De nombreux organismes proposent régulièrement des cours pour les seniors.

Informez-vous sur les logiciels de protection informatique.

Tous ceux et toutes celles qui effectuent des achats en ligne devraient indiquer les informations relatives à leur carte de crédit seulement en présence d'une connexion sécurisée (SSL). Celle-ci est reconnaissable par l'adresse du site qui commence par «https://www...». Elle est en outre signalée par un petit cadenas fermé qui s'affiche sur la barre au bas de l'écran.

Contrôlez régulièrement vos comptes bancaires et les récapitulatifs des achats payés par carte de crédit. Signalez immédiatement à votre banque tout montant débité à tort de votre compte.

Ne cliquez jamais sur un lien (adresse Internet) qui figure dans un e-mail envoyé par une banque ou un institut financier chez qui vous détenez prétendument un compte.

Conservez tous vos mots de passe en lieu sûr et ne les communiquez à personne. Aucune société sérieuse ne vous demandera de lui envoyer par Internet vos codes confidentiels.



## Vivez paisiblement et en sécurité

Les voleurs et autres malfaiteurs tenteront toujours de profiter de la détresse et des faiblesses des gens. Or, si vous renforcez le contact avec des personnes qui partagent les mêmes intérêts que vous et qui sont bien intentionnées à votre égard, vous pouvez réduire de façon notable les tentatives d'attaque des criminels.



## Aide entre voisins

Faites preuve de coresponsabilité envers vos voisines et vos voisins. Vivre ensemble est aussi synonyme de prêter attention aux autres. Faites le premier pas pour améliorer la sécurité autour de vous!

Pour cela, il existe de nombreuses possibilités concrètes: pratiquez activement l'aide entre voisins, par exemple. Parlez de la sécurité aux autres habitants de l'immeuble ou des maisons alentour ou mettez en place des rencontres entre voisins en invitant un représentant de la

police. Echangez vos numéros de téléphone avec les habitants de l'immeuble ou les personnes résidant dans votre rue et informez-vous mutuellement sur les possibilités de vous joindre en cas de besoin.

L'attention réciproque et l'entraide vous permettent non seulement à vous, mais aussi à vos voisins, d'augmenter considérablement la sécurité et, par conséquent, d'améliorer la qualité de vie de tous.

## CONSEILS

Soignez les relations entre voisins.

Soyez attentifs aux bruits inhabituels dans les environs ou dans un logement proche, notamment quand vos voisins sont en voyage.

Dans les immeubles, fermez toujours à clé la porte d'entrée, même pendant la journée. Vérifiez l'identité des personnes qui souhaitent entrer avant d'actionner l'ouvre porte. Si la personne vous semble suspecte, avertissez la police.





## Profitez pleinement des offres sérieuses pour les seniors

Ce qui est valable pour le voisinage l'est également pour l'environnement plus éloigné et, aussi, pour les contacts sur Internet: de manière générale, soigner ses relations et ses amitiés permet de mieux se protéger contre l'agissement de malfaiteurs. En effet, on se sent plus en sécurité si l'on peut parler avec autrui de ses expériences. Les criminels rencontrent davantage de difficultés à prendre pour cible une personne entourée qu'une personne seule ou qui se trouve en difficulté. La plupart des communes proposent aux seniors des activités sur des thèmes très variés.

## Informations complémentaires

Les adresses et les liens ci-après vous permettent d'obtenir des informations et de vous renseigner sur des offres spécifiques.

### **Pro Senectute**

il s'agit de la plus grande organisation professionnelle au service des personnes âgées en Suisse. Sur son site, vous trouverez une large palette d'offres et de contenus relatifs au thème de la vieillesse avec une liste des centres de conseil et cours à proximité de chez vous.

### **Rendez-vous sur**

<https://www.pro-senectute.ch/>

### **Adresse**

Pro Senectute Suisse  
Centre national  
Lavaterstrasse 60  
Case postale  
CH-8027 Zurich  
Tél 044 283 89 89  
Fax 044 283 89 80

### **Seniorweb**

sur <http://www.seniorweb.ch/>, vous trouverez un grand nombre d'informations aussi utiles qu'intéressantes, la possibilité de discuter avec d'autres personnes et des offres qui s'adressent spécifiquement aux seniors.

### **Paroisses**

elles organisent régulièrement des manifestations indépendamment de l'engagement religieux et sur un mode transgénérationnel.

Sur <http://www.protestant.ch/>, vous trouverez toutes les adresses et informations concernant les paroisses protestantes en Suisse romande.

Sur <http://www.catholink.ch/>, vous trouverez toutes les adresses et informations concernant les paroisses catholiques en Suisse romande.

### **Infos à l'intention des seniors**

sur <http://www.senioren-info.ch/>, vous allez découvrir une plateforme autour du thème de l'âge et du fait de vieillir. Ce site facilement accessible, clairement structuré et propose de nombreux conseils et services au sujet du logement, des voyages, du sport et des services de conseils. (Ce site n'est disponible qu'en allemand.)

### **Senioren.ch**

le site <http://www.senioren.ch> propose un grand nombre d'informations utiles sur les modes de vie, les voyages, la santé, le logement ainsi que la sécurité, et une boutique. (Ce site n'est disponible qu'en allemand.)

### **Spitex**

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile est l'association faitière des organisations suisses d'aide et de soins à domicile à but non-lucratif. Sur le site Internet, vous trouverez toutes les informations relatives à votre lieu de domicile et bien d'autres encore.

### **Adresse**

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile  
Secrétariat central  
Sulgenauweg 38/case postale 1074  
3000 Berne 23  
Tél 031 381 22 81  
Internet [www.aide-soins-domicile.ch](http://www.aide-soins-domicile.ch)

## Votre police est à votre écoute

Si vous avez fait une mauvaise expérience, si vous soupçonnez un délit ou si vous en avez été témoin, contactez immédiatement le poste de police le plus proche (numéro d'urgence: 117).

Pensez-y: personne n'attend de vous d'intervenir personnellement! Alerte la police, essayez de rassembler un maximum d'indications qui pourront être utiles au travail de la police. Aidez les victimes, mais ne vous mettez jamais en danger vous-mêmes et ce, sous aucun prétexte.

Si vous avez un doute dans une situation quelconque concernant un délit potentiel, parlez-en à votre police et n'hésitez pas à demander un conseil personnalisé.

## Votre police est à votre service...

...avec des conseillers spécialement formés qui répondent à toutes vos questions en matière de sécurité. Profitez de ce service à la fois neutre et personnalisé.

...avec des préposés à la sécurité qui sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à organiser des manifestations sur le thème de la prévention au sein d'une entreprise, d'un établissement scolaire, d'une association, lors d'une exposition ou dans votre quartier.

...avec du matériel d'information gratuit sur le thème de la prévention de la criminalité (cambriolage, violence domestique, armes, drogues, cybercriminalité, par exemple).

## Adresses et liens des corps de police cantonaux et municipaux

Corps de police	Site Internet	Tél préposés à la sécurité
Kantonspolizei Aargau	<a href="http://www.polizei-ag.ch">www.polizei-ag.ch</a>	062 835 82 63
Kantonspolizei Appenzell I.-Rh.	<a href="http://www.ai.ch">www.ai.ch</a>	071 788 97 00
Kantonspolizei Appenzell A.-Rh.	<a href="http://www.polizei.ar.ch">www.polizei.ar.ch</a>	071 343 66 66
Kantonspolizei Bern	<a href="http://www.police.be.ch">www.police.be.ch</a>	031 634 82 81
Polizei Basel-Landschaft	<a href="http://www.polizei.bl.ch">www.polizei.bl.ch</a>	061 926 30 66
Kantonspolizei Basel-Stadt	<a href="http://www.polizei.bs.ch">www.polizei.bs.ch</a>	061 267 82 84
Landespolizei Fürstentum Liechtenstein	<a href="http://www.lp.llv.li">www.lp.llv.li</a>	00423 236 71 11
Police cantonale Fribourg	<a href="http://www.policefr.ch">www.policefr.ch</a>	026 305 16 13
Police cantonale de Genève	<a href="http://www.geneve.ch/police/">www.geneve.ch/police/</a>	022 427 80 30
Kantonspolizei Glarus	<a href="http://www.gl.ch/kapo">www.gl.ch/kapo</a>	055 645 66 66
Kantonspolizei Graubünden	<a href="http://www.kapo.gr.ch">www.kapo.gr.ch</a>	0800 80 30 50
Police cantonale jurassienne	<a href="http://www.jura.ch/police/">www.jura.ch/police/</a>	032 420 76 18
Luzerner Polizei	<a href="http://www.polizei.lu.ch">www.polizei.lu.ch</a>	041 248 84 88
Police neuchâteloise	<a href="http://www.ne.ch/police">www.ne.ch/police</a>	032 889 90 00
Kantonspolizei Nidwalden	<a href="http://www.nw.ch/kapo">www.nw.ch/kapo</a>	041 618 44 66
Kantonspolizei Obwalden	<a href="http://www.ow.ch">www.ow.ch</a>	041 666 65 00
Kantonspolizei St.Gallen	<a href="http://www.kapo.sg.ch">www.kapo.sg.ch</a>	058 229 38 29
Stadtpolizei St. Gallen	<a href="http://www.staposg.ch">www.staposg.ch</a>	071 224 61 14
Schaffhauser Polizei	<a href="http://www.shpol.ch">www.shpol.ch</a>	052 624 24 24
Kantonspolizei Solothurn	<a href="http://www.polizei.so.ch">www.polizei.so.ch</a>	032 627 71 51
Kantonspolizei Schwyz	<a href="http://www.sz.ch/polizei">www.sz.ch/polizei</a>	041 819 83 54
Kantonspolizei Thurgau	<a href="http://www.kapo.tg.ch">www.kapo.tg.ch</a>	052 725 44 77
Polizia cantonale Ticino	<a href="http://www.polizia.ti.ch">www.polizia.ti.ch</a>	0848 25 55 55
Kantonspolizei Uri	<a href="http://www.ur.ch">www.ur.ch</a>	041 875 22 11
Police cantonale vaudoise	<a href="http://www.police.vd.ch">www.police.vd.ch</a>	021 644 80 27
Police cantonale valaisanne	<a href="http://www.police.vs.ch">www.police.vs.ch</a>	027 606 58 46
Zuger Polizei	<a href="http://www.zugerpolizei.ch">www.zugerpolizei.ch</a>	041 728 41 41
Kantonspolizei Zürich	<a href="http://www.kapo.zh.ch">www.kapo.zh.ch</a>	044 247 22 11
Police municipale de Lausanne	<a href="http://www.lausanne.ch/police">www.lausanne.ch/police</a>	021 315 15 15
Polizia comunale di Lugano	<a href="http://www.lugano.ch/sicurezza/">www.lugano.ch/sicurezza/</a>	058 866 81 11
Stadtpolizei Winterthur	<a href="http://www.stapo.winterthur.ch">www.stapo.winterthur.ch</a>	052 267 65 46
Stadtpolizei Zürich	<a href="http://www.stadt-zuerich.ch/polizeiberatung">www.stadt-zuerich.ch/polizeiberatung</a>	044 411 74 44



## Prévention Suisse de la Criminalité

La Prévention suisse de la criminalité est un organe de coordination spécialisé inter-cantonal de la Conférence des directeurs cantonaux des départements de justice et police (CCDJP). Il se consacre aux questions de criminalité et de prévention et traite de thèmes comme la criminalité sur Internet, l'escroquerie, le vol et le cambriolage, la violence juvénile, la violence domestique et la sécurité des 50+.

Sur le site Internet [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch), vous trouverez en téléchargement cette brochure et bien d'autres encore sur le thème de la prévention de la criminalité. Le site offre en outre beaucoup d'autres informations intéressantes.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....







Prévention Suisse de la Criminalité (PSC)  
Maison des Cantons  
Speichergasse 6  
Case postale  
CH-3000 Berne 7

[www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)